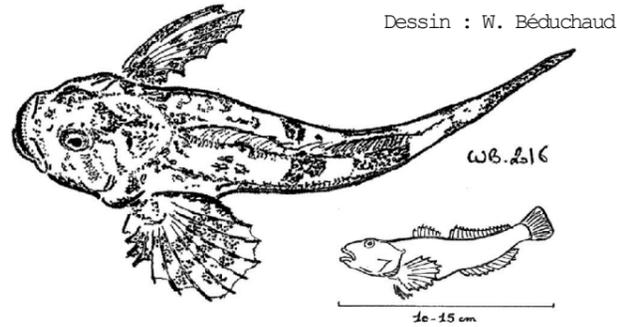


En savoir un peu plus sur ...

Le Chabot commun – *Cottus gobio*



Bien connu des pêcheurs, le Chabot est un poisson commun dans les rivières de l'Avesnois. Mesurant jusqu'à 15cm de longueur avec un corps aplati et une large tête, il affectionne les rivières à fond caillouteux, fraîches et bien oxygénées. Nocturne, il est plus actif la nuit et gobe les vers et insectes. Parfois le jour il mord à l'hameçon.

Il se reproduit au printemps. Le mâle garde un nid et attire plusieurs femelles qui y pondent. Il ventile les œufs jusqu'à l'éclosion et en mange quelques-uns pour se nourrir.

La Mulette épaisse se reproduit grâce au Chabot. Rare et extrêmement sensible à la qualité des cours d'eau, elle envoi ses larves dans les branchies du poisson. Le poisson ne s'en rend pas compte. Quand la larve est assez grande elle va s'enfoncer dans les sédiments pour devenir une jeune moule.

Pour cette espèce, comme pour beaucoup d'autres poissons, la bonne qualité des frayères de cailloux et de l'eau sont essentiels à la survie des œufs et alevins. Quand il y a trop de matières en suspension (boues, ...) les œufs sont

Les vieux arbres et arbres morts sont toujours vivants

En campagne ou en forêt, les vieux arbres et le bois mort sont essentiels au cycle de vie de centaines d'espèces. Pic noir, chauves-souris, insectes mangeurs de bois mort, champignons, ..., ces espèces en dépendent pour s'abriter, se reproduire, chasser ou s'en nourrir.

Le gros bois mort est également un maillon majeur du cycle forestier. Naturellement, de gros volumes de bois se décomposent dans les forêts. Ils alimentent le sol en humus et assurent sa fertilité.

Pour préserver la biodiversité, de très vieux arbres (têtards, de haut jet, en forêt) des arbres morts doivent toujours être présents. Il est donc indispensable d'en laisser vieillir, voire d'en replanter dans les haies et de maintenir les sujets morts debout, ou au sol en cas de danger.

Merisier brisé, Bousignies-sur-roc



La lettre du site 39 n°6 - décembre 2016

Site Natura 2000 « Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers » Deux ans d'animation, élus, agriculteurs et propriétaires s'investissent !



Philippe LETY - Président du Comité de Pilotage, Maire de Solre-le-Château :

Cette deuxième année d'animation du site Natura 2000 des vallées de la Solre, de la Thure et de la Hante, a été bien remplie. Nous pouvons voir les différents acteurs des 11 communes se fédérer pour préserver notre patrimoine naturel.

En effet, de nombreux projets sont en cours avec les propriétaires forestiers, des communes et des agriculteurs du site. Tous réfléchissent et s'engagent déjà à mettre en place des mesures qui rendent le site encore plus favorable à la nature qui l'habite.

C'est grâce à l'excellent travail d'animation du Parc naturel régional de l'Avesnois, que je remercie, que nous pouvons vous exposer ce bilan à travers cette 6^{ème} lettre d'information.

Je souligne que Natura 2000 est mis en œuvre dans un état d'esprit positif et consensuel. J'en éprouve beaucoup de satisfaction et je vous exprime à tous, propriétaires, agriculteurs, usagers, élus du site et le Parc, mes plus vifs encouragements pour que ce projet continue avec le même entrain.

Pour conclure, rappelez-vous que avec Natura 2000, c'est vous qui agissez pour préserver votre patrimoine naturel !

Contactez nous, nous vous accompagnerons !



CONCERTATION & VOLONTARIAT

Un réseau de sites européen : représentatifs de la diversité de la faune et de la flore européennes

En France : 1758 sites en 2014 sur 12.60% du territoire Français.

Une gouvernance par site : Un comité de pilotage « copil » (élus, usagers, scientifiques), son président et son opérateur (une collectivité) pour orienter, élaborer et valider les actions

Comment ça marche ?

Un état initial pour chaque site sous forme de « document d'objectifs ».

Un animateur Natura 2000 : Le Parc naturel régional pour le site 39

Pour les particuliers, un panel d'actions possibles financables à 100% pour les particuliers (replantation de haies, élagage d'arbres têtards, débroussaillage, curage de mare, ...).

Pour les agriculteurs : Des mesures rémunérées pour maintenir les pratiques favorables à la faune et à la flore du site.

Retrouvez le site 39 sur le site : natura2000.parc-naturel-avesnois.fr/



Maison du Parc
Grange Dimière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0.9234" E3° 45' 32.472"
www.parc-naturel-avesnois.fr

Contact : Parc naturel régional de l'Avesnois
Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr

Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois
Directeur de publication : Philippe LETY
Rédaction : William BEDUCHAUD
Décembre 2016
Crédit Photos : William BEDUCHAUD, Pnr Avesnois – sauf mention contraire

